



LES PRES PERRIN ET MONTECENNE (Identifiant national : 430020013)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 43489031)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL
Franche-Comté, - 430020013, LES PRES PERRIN ET MONTECENNE. - INPN,
SPN-MNHN Paris, 12P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020013.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté

Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté

Centroïde calculé : 844610°-2159246°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 22/09/2017

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 31/10/2017

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	12
9. SOURCES	12

1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Id reg. : 43489000)

1.1 Localisation administrative

- Département : Jura
- Commune : Valfin-sur-Valouse (INSEE : 39542)
- Commune : Dessia (INSEE : 39195)

1.2 Superficie

29,18 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 560

Maximale (mètre): 610

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [430002203](#) - PELOUSES DE DRAMELAY ET SOUSSONNE (Type 1) (Id reg. : 43489003)
- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Type 2) (Id reg. : 43489000)

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Au sud du département du Jura, la région naturelle de la Petite Montagne se situe entre la plaine de Bresse et le cours de l'Ain. Ce territoire est ainsi dénommé d'après la fréquence des reliefs tourmentés. La structure géologique est constituée de trois faisceaux associés à deux étroites bandes de plateaux, ce qui se traduit par une alternance de crêtes et de dépressions orientées globalement nord-sud.

Au sud-est de Dessia, la petite zone des Prés Perrin et Mondecenne s'étend sur une partie de l'anticlinal du Mont, en bordure du plateau qui domine la vallée de la Valouse. Le substrat géologique est composé de calcaires marneux du Rauracien (Jurassique supérieur). Entre pâturages et forêts, cet ensemble de pelouses plus ou moins buissonneuses, entrecoupées de dalles rocheuses affleurantes, est bien représentatif de ce secteur. Il comprend plusieurs associations végétales, différenciées selon la nature et l'épaisseur du substrat : pelouse calcicole mésophile à brome dressé et sainfoin sur sol profond et formation à blackstonie perfoliée sur marnes. Divers facteurs conditionnent l'installation de pelouses dans ce secteur : sol superficiel à squelettique, relative pauvreté en éléments nutritifs, ensoleillement important. En outre, les formations sur marnes sont soumises à des contraintes supplémentaires (fort contraste hydrique, faible stabilité des sols constamment rajeunis par l'érosion, humus peu épais). En Franche-Comté, ce groupement végétal original est bien représenté en Petite Montagne. L'évolution naturelle des pelouses tend vers une recolonisation par les ligneux, ce qui se traduit par la présence de fourrés à genévriers. Cette zone recèle une flore intéressante ; parmi les espèces remarquables, il faut notamment souligner la présence de l'aster amelle, rare et protégé en France, qui caractérise les ourlets thermophiles externes.

A ces habitats structurés de façon hétérogène est associée une faune typique. Le cortège de papillons de jour est remarquable : il comprend en effet plusieurs espèces en régression, strictement inféodées à ces milieux, comme les azurés de la croisette, du serpolet (tous deux très menacés et protégés en France) et du genêt, ainsi que l'agreste. A noter pour les oiseaux la présence de l'engoulevent d'Europe, qui niche à terre dans les pierriers.

STATUT DE PROTECTION

Cette zone est incluse dans le réseau Natura 2000 * Petite Montagne du Jura *. En outre, la présence d'espèces protégées confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêtés ministériels des 20/01/82 et 23/04/07).

OBJECTIFS DE PRESERVATION

D'une manière générale, les pelouses sont des milieux semi-naturels relictuels et en régression. Globalement, ces habitats présentent encore un bon état de conservation en Petite Montagne, mais les secteurs les moins accessibles ou difficiles à exploiter risquent d'être abandonnés progressivement par l'agriculture, ce qui conduit à leur enrichissement.

Ces pelouses sont encore partiellement pâturées et l'embroussaillage reste actuellement peu prononcé. Toutefois, les exigences écologiques des papillons patrimoniaux présents nécessitent d'anticiper une éventuelle déprise agricole. Les principaux objectifs de gestion sont les suivants :

- en priorité, maintien des plages de pelouses ouvertes ;
- débroussaillage sélectif et raisonné des secteurs les plus enrichis, tout en veillant à conserver l'hétérogénéité structurale de l'ensemble. Des pelouses ponctuées de buissons (avec une proportion de l'ordre de 25 %) sont les plus riches sur le plan de la biodiversité ;
- poursuite d'un pâturage extensif par la suite.

Cette zone fait partie intégrante d'un réseau autorisant des échanges entre populations : cette notion de corridor écologique est primordiale pour la conservation d'espèces comme les azurés du serpolet et de la croisette. Ce dernier fait d'ailleurs l'objet d'un plan de conservation en Franche-Comté.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection
- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Elevage

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Coteau, cuesta
- Plateau

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Critères d'intérêts patrimoniaux - Ecologique - Faunistique - Oiseaux - Lépidoptères - Insectes - Floristique - Phanérogames 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Zone particulière liée à la reproduction 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysager

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Occupation du sol (CORINE-Landcover)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Zone d'extension de la pelouse.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Abandons de systèmes culturaux et pastoraux, apparition de friches	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

Dépôts de matériaux

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 		<ul style="list-style-type: none"> - Lépidoptères 	<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux - Phanérogames

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	34.32 <i>Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides</i>				
	62.3 <i>Dalles rocheuses</i>				
	31.88 <i>Fruticées à Genévriers communs</i>				
	41.1 <i>Hêtraies</i>				

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	43 <i>Forêts mixtes</i>				
	38.1 <i>Pâtures mésophiles</i>				

6.4 Commentaire sur les habitats

34322B = Onobrychido vicifloriae - Brometum erecti, Chloro perfoliae - Brometum erecti

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Lépidoptères	53391	<i>Hipparchia semele</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Agreste (L')</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mora F.				2001 - 2001
	54085	<i>Maculinea arion</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Azuré du Serpolet (L'), Azuré d'Arion (L'), Argus à bandes brunes (L'), Arion (L'), Argus Arion (L')</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mora F.				2001 - 2001
	199775	<i>Maculinea rebeli</i> (Hirschke, 1904)	<i>Azuré de la Croisette (L'), Argus bleu marine (L')</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Gilles				2005 - 2005
	54126	<i>Plebejus idas</i> (Linnaeus, 1760)	<i>Azuré du Genêt (L'), Argus sagitté (L'), Bleu-violet (Le), Idas (L')</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mora F.				2001 - 2001
Oiseaux	3540	<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	<i>Engoulevent d'Europe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Paul J.-P.				2006 - 2006
Phanérogames	84626	<i>Aster amellus</i> L., 1753	<i>Marguerite de la Saint-Michel, Étoilée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ferrez Y.				1994 - 1994
	126305	<i>Thesium linophyllum</i> L., 1753	<i>Thésium à feuilles de lin, Thésium à feuilles de lin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ferrez Y.				2008 - 2008

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Lépidoptères	53688	<i>Aphantopus hyperanthus</i> (Linnaeus, 1758)	Tristan (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : Mora F.				
	54417	<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	Citron (Le), Limon (Le), Piéride du Nerprun (La)	Reproduction indéterminée	Informateur : Mora F.				
	53668	<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil (Le), Myrtille (Le), Jurtine (La), Janire (La)	Reproduction indéterminée	Informateur : Mora F.				
	53700	<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	Demi-Deuil (Le), Échiquier (L'), Échiquier commun (L'), Arge galathée (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : Mora F.				
	219767	<i>Polyommatus bellargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré bleu-céleste (L'), Bel-Argus (Le), Argus bleu céleste (L'), Lycène Bel-Argus (Le), Argus bleu ciel (L')	Reproduction indéterminée					
	53691	<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1767)	Amaryllis (L'), Satyre tithon (Le), Titon (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : Mora F.				
Phanérogames	86289	<i>Brachypodium pinnatum</i> (L.) P.Beauv., 1812	Brachypode penné	Reproduction certaine ou probable					
	86490	<i>Briza media</i> L., 1753	Brize intermédiaire, Amourette commune	Reproduction certaine ou probable					
	86601	<i>Bromus erectus</i> Huds., 1762	Brome érigé	Reproduction certaine ou probable					
	87652	<i>Campanula glomerata</i> L., 1753	Campanule agglomérée	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	88510	<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771	<i>Laïche glauque, Langue-de-pic</i>	Reproduction certaine ou probable					
	88691	<i>Carex montana</i> L., 1753	<i>Laïche des montagnes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ferrez Y.				2008 - 2008
	89147	<i>Carlina acaulis</i> L., 1753	<i>Carline sans tige, Carline acaule, Caméléon blanc</i>	Reproduction certaine ou probable					
	89180	<i>Carlina vulgaris</i> L., 1753	<i>Carline commune, Chardon doré</i>	Reproduction certaine ou probable					
	89660	<i>Centaurea pannonica</i>	<i>Centaurée de Pannonie</i>	Reproduction indéterminée					
	90905	<i>Chlora perfoliata</i> (L.) L., 1767	<i>Chlorette, Chlore perfoliée</i>	Reproduction certaine ou probable					
	97490	<i>Euphorbia cyparissias</i> L., 1753	<i>Euphorbe petit-cyprès, Euphorbe faux Cyprès</i>	Reproduction certaine ou probable					
	98718	<i>Filipendula vulgaris</i> Moench, 1794	<i>Filipendule vulgaire, Spirée filipendule</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ferrez Y.				2008
	99582	<i>Galium verum</i> L., 1753	<i>Gaillet jaune, Caille-lait jaune</i>	Reproduction certaine ou probable					
	99828	<i>Genista tinctoria</i> L., 1753	<i>Genêt des teinturiers, Petit Genêt</i>	Reproduction certaine ou probable					
	99903	<i>Gentiana lutea</i> L., 1753	<i>Gentiane jaune</i>	Reproduction certaine ou probable					
	99983	<i>Gentianella ciliata</i> (L.) Borkh., 1796	<i>Gentiane ciliée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ferrez Y.				2008 - 2008

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	100607	<i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R.Br., 1813	<i>Gymnadénie moucheron</i> , <i>Orchis moucheron</i> , <i>Orchis moustique</i>	Reproduction certaine ou probable					
	102883	<i>Holandra carvifolia</i> (Vill.) Reduron, Charpin & Pimenov, 1997	<i>Peucedan à feuilles de Cumin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ferrez Y.				2008 - 2008
	105502	<i>Leontodon hispidus</i> L., 1753	<i>Liondent hispide</i>	Reproduction certaine ou probable					
	106288	<i>Linum catharticum</i> L., 1753	<i>Lin purgatif</i>	Reproduction certaine ou probable					
	106653	<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	<i>Lotier corniculé</i> , <i>Pied de poule</i> , <i>Sabot-de-la-mariée</i>	Reproduction certaine ou probable					
	109838	<i>Odontites luteus</i> (L.) Clairv., 1811	<i>Euphrase jaune</i> , <i>Odontitès jaune</i>	Reproduction certaine ou probable					
	110236	<i>Ononis spinosa</i> L., 1753	<i>Bugrane épineuse</i> , <i>Arrête-boeuf</i>	Reproduction certaine ou probable					
	112844	<i>Peucedanum cervaria</i> (L.) Lapeyr., 1813	<i>Peucedan</i> <i>Herbe aux cerfs</i>	Reproduction certaine ou probable					
	115993	<i>Prunella grandiflora</i> (L.) Schöller, 1775	<i>Brunelle à grandes fleurs</i>	Reproduction certaine ou probable					
	120753	<i>Sanguisorba minor</i> Scop., 1771	<i>Pimprenelle à fruits réticulés</i>	Reproduction certaine ou probable					
	121334	<i>Scabiosa columbaria</i> L., 1753	<i>Scabieuse colombarie</i>	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	122596	<i>Senecio erucifolius</i> L., 1755	<i>Séneçon à feuilles de Roquette</i>	Reproduction certaine ou probable					
	123037	<i>Seseli montanum</i> L., 1753	<i>Séséli des montagnes</i>	Reproduction certaine ou probable					
	127395	<i>Trifolium montanum</i> L., 1753	<i>Trèfle des montagnes</i>	Reproduction certaine ou probable					

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	3540	<i>Caprimulgus europaeus</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	84626	<i>Aster amellus L., 1753</i>	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	89147	<i>Carlina acaulis L., 1753</i>	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	99903	<i>Gentiana lutea L., 1753</i>	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)				

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Gaden J.-L.	2005	Etude phytosociologique et cartographique des pelouses et prairies sèches de la Petite Montagne (FR4301334) - Rapport de synthèse et atlas cartographique. ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté, UE.
	Moncorgé S et al.	2007	Plan d'action en faveur de l'Azuré de la croisette en Franche-Comté. ENC, OPIE, CBFC, RN Remoray, PNR Haut-Jura, CC Frasne-Drugeon, ADAPEMONT, CPIE Haut-Doubs, DIREN, CR Franche-Comté, CG Doubs et Haute-Saône, Fondation nature et découvertes. 22p. + annexes
	Mora F.	2002	Approche des peuplements de rhopalocères de la zone Natura 2000 de la Petite Montagne (Jura). Observatoire régional des invertébrés, OPIE et DIREN Franche-Comté. 42p + fiches annexes
	Paul J.-P.	2007	Zone de protection spéciale Petite Montagne du Jura - FR4312013, Etat initial ornithologique 2006. GNFC/LPO Franche-Comté, ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté et Union européenne: 37p. + annexes.
Informateur	Duflo-Minet C.		
	Ferrez Y.		
	M. Gilles	0	
	Mora F.		
	Paul J.-P.		